

H I S T O I R E

Du clos Saint-Lazare à la gare du Nord

Histoire d'un quartier de Paris

Sous la direction de
Frédéric Jiméno, Karen Bowie et Florence Bourillon





ILL. 20. – *Vue intérieure du 2^e étage carré.* © Agence Bigoni-Mortemard.



ILL. 21. – *Vue de l'une des deux cages d'escalier.*
© Agence Bigoni-Mortemard.



ILL. 22. – *Vue intérieure du 2^e étage carré.* © Agence Bigoni-Mortemard.



ILL. 23. – *Le mur rideau et la clairevoie minérale.* © Agence Bigoni-Mortemard.



ILL. 24. – *Tracé des allées et dessin du jardin.* © Agence Bigoni-Mortemard.



ILL. 25. – *La cour et ses bouquets de palmiers.* © Agence Bigoni-Mortemard.



ILL. 26. – *La terrasse panoramique en attente.* © Agence Bigoni-Mortemard.

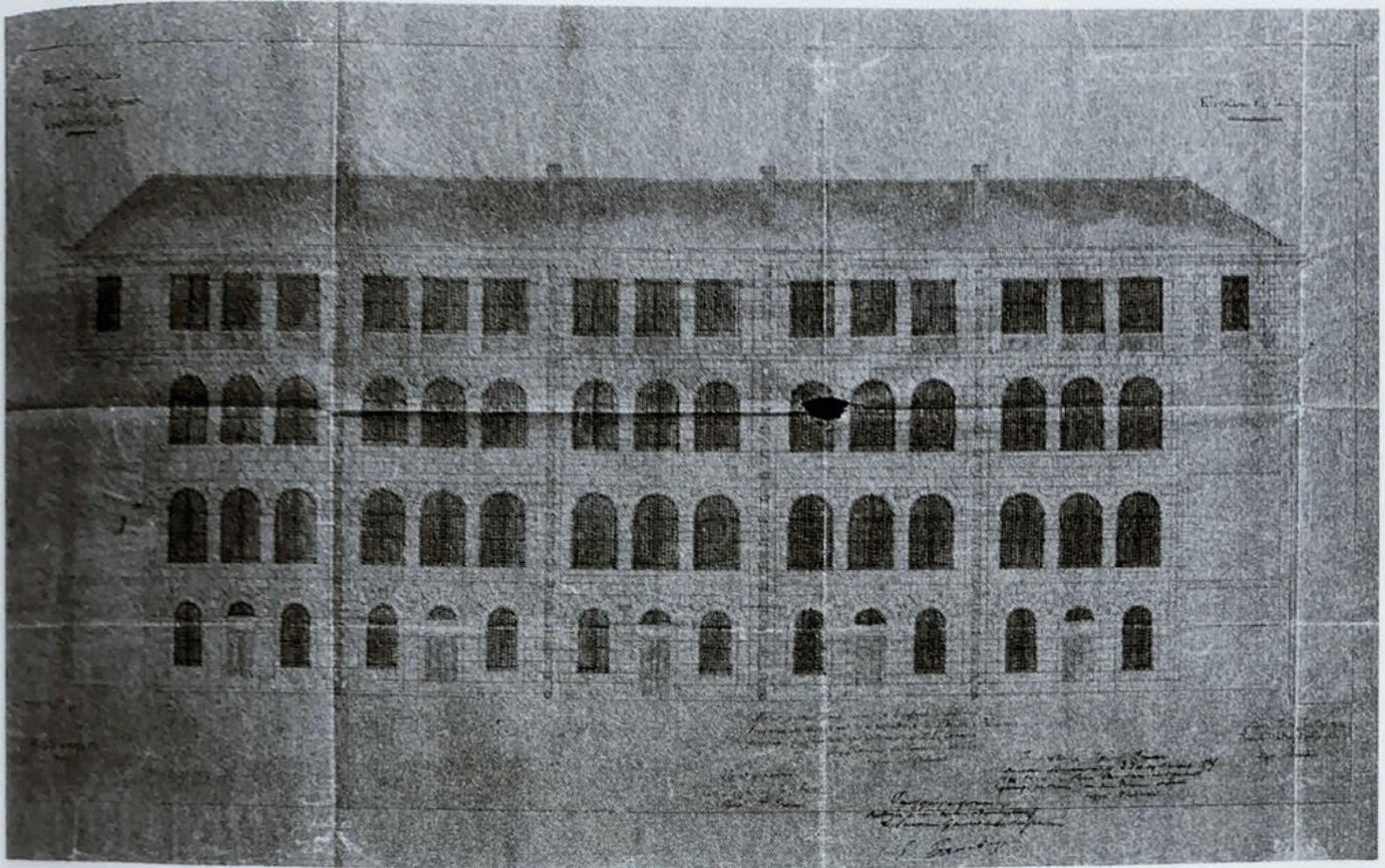


FIG. 4. – Élévation de la façade est du bâtiment principal de l'infirmerie, 1874, Archives de Paris (D7N4 39). © AP.



FIG. 5. – Cour de l'ancienne prison avant travaux. © Agence Bigoni-Mortemard.



FIG. 7. — *Reprise en sous-œuvre.* © Agence Bigoni-Mortemard.

Ouvrages détruits, ouvrages conservés

L'insertion de cette structure auxiliaire a en outre permis de reconsidérer l'ensemble des points porteurs et de la structure d'origine. La mise en perspective des données du programme et de ce qu'on pouvait désormais envisager de soustraire utilement des structures porteuses originelles a conduit à pencher en faveur de l'ablation de ce qu'il restait des quatre murs de refends transversaux, dont les linéaires discontinus opposaient autant d'obstacles à la cohérence distributive d'un équipement où la générosité des espaces, la fluidité et les effets de transparences sont recherchés (fig. 8 et 9, ill. 20 et 22). Favorables à l'évolutivité des aménagements et à la surveillance du public, ces grands plateaux unitaires obtenus grâce à l'indispensable modification du système porteur sont contenus et encadrés par ces points d'ancrages distributifs que constituent les deux cages d'escalier originales, dont l'intérêt avait d'abord été sous-évalué. Sous un revêtement qui en altérerait la perception, ces circulations verticales symétriques à mur noyau et à volées parallèles ont en effet révélé une facture soignée qui confirme leur appartenance à ce courant ultramontain qui habite très fortement l'œuvre de Louis-Pierre Baltard. S'il avait été envisagé de les remplacer par de nouveaux ouvrages, le plaidoyer des historiens en faveur de leur conservation a suscité une nouvelle prise en considération de celles-ci. Intégralement conservées et mises en scène jusque dans l'expression de leur texture et authentiques traces d'altération, ces cages minérales constituent un témoignage crucial de la mémoire constructive et distributive des trois ailes de l'équipement projeté. La restauration de leurs élévations intérieures et le type d'éclairage et de luminaires novateurs que les parements de pierre de taille ont inspiré concourent à leur insuffler une vie nouvelle (ill. 21). Bien moins



FIG. 8. – *Vue intérieure avant travaux.* © Agence Bigoni-Mortemard.

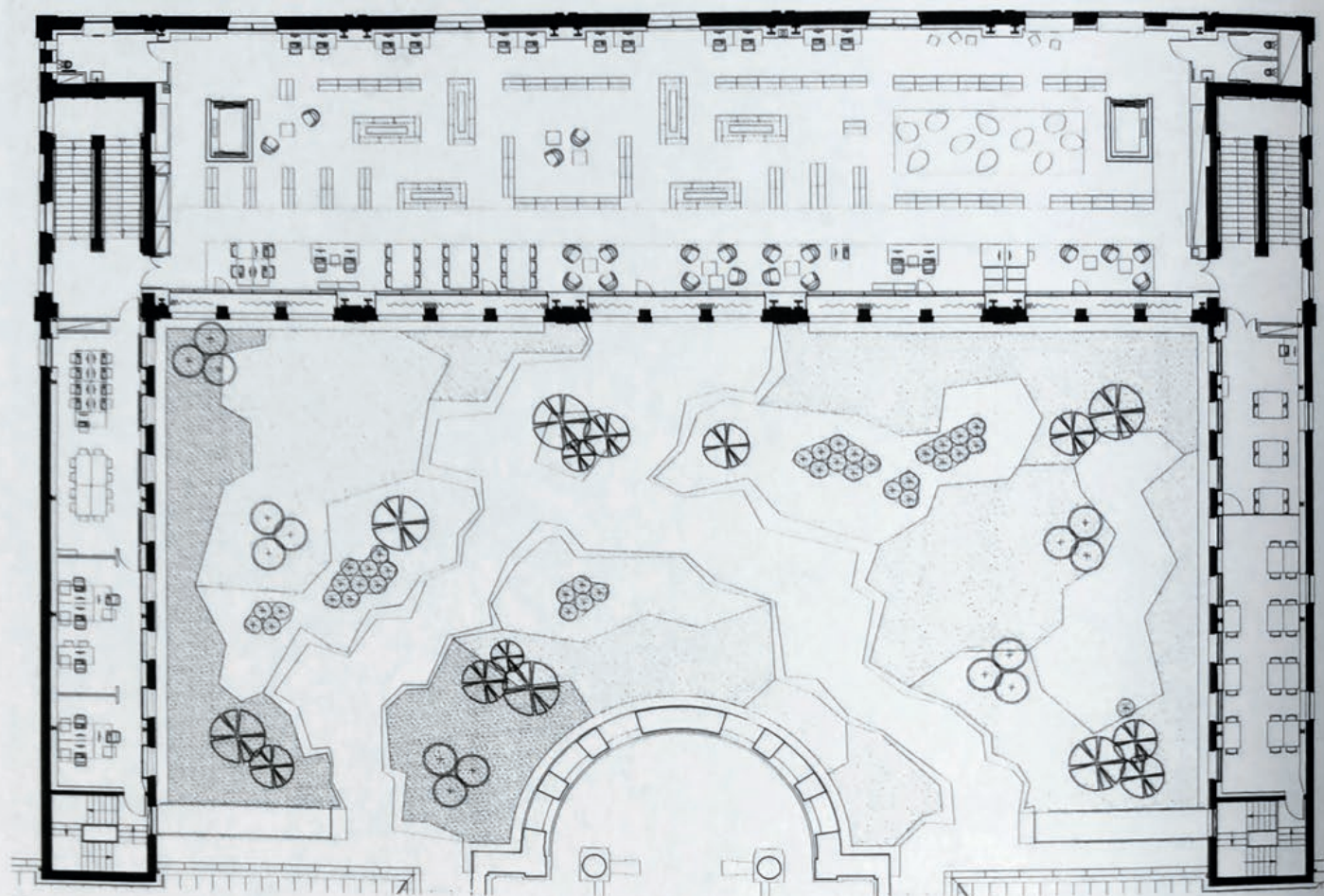


FIG. 9. – Plan du 2^e étage carré et du jardin. © Agence Bigoni-Mortemard.

épaisses que le corps principal, les ailes présentaient des défauts structurels certes moins graves mais qui appelaient une stratégie d'intervention semblable à celle qui a été déployée dans le corps principal. Comme les portées sont moindres, il paraissait dans un premier temps possible d'envisager la conservation des planchers à poutrelles de béton et à boisseaux de terre cuite, mais les réalités de l'économie du chantier ont dû faire renoncer à ce principe d'épargne. Là aussi, une structure auxiliaire concourt à la stabilité des maçonneries et assure l'élévation du seuil de la capacité portante originellement admissible. Si elle participe autant de l'économie du chantier que de l'amélioration notable de la distribution de l'édifice au programme ami des grands espaces, la modification du système porteur des bâtiments de Baltard contenait en germe la possibilité d'une optimisation du rapport des dedans et des dehors.

La solution d'un mur rideau

La désolidarisation de la structure porteuse et de l'enveloppe minérale a engendré une réflexion sur le rapport que pouvaient entretenir le clos et le couvert. Non porteuses, les façades devaient-elles continuer à assurer la clôture de l'édifice comme il est de règle dans les édifices traditionnels, où les feuillures refouillées entre tableaux règlent le positionnement des menuiseries ? L'expertise de l'existant a montré que les menuiseries métalliques qui équipaient les façades sur cour depuis les années 1930 n'étaient pas susceptibles d'être réutilisées en l'état, notamment en raison de l'impossibilité de les soumettre aux normes thermiques contemporaines et plus généralement au cahier des charges d'un ERP. Au moment d'envisager leur remplacement, il est apparu que leur dessin et notamment celui des petits-fer rayonnants pratiqués au-dessus du